



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

0639
DECISION N° /D/PAK/DG/2021 du 29 AVR 2021 PORTANT RÉSILIATION DE LA
LETTRE-COMMANDE N°021/LC/PAK/CIPM/2019 DU 15 OCTOBRE 2019 POUR LA MISE EN
PLACE D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT PHYSIQUE ET ÉLECTRONIQUE DES ARCHIVES
AU PAK.

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Autorité Contractante

- Vu** l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Économique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** la Loi n° 98/021 du 24 décembre 1998 portant Organisation du Secteur Portuaire ;
- Vu** la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu** les textes légaux régissant les corps de métier ;
- Vu** le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux Marchés des Entreprises Publiques ;
- Vu** le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier des marchés publics ;
- Vu** la résolution n°134/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés du PAK, modifiée par la Résolution n°144/PAK/CA/2019 du 12 avril 2019 ;
- Vu** la résolution n°067/PAK/CA/2017 du 28 décembre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PAK ;
- Vu** la résolution n°135/PAK/CA/13/2019 du 15 février 2019 portant nomination du Président et des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PAK ;
- Vu** le rapport du service de suivi de l'exécution du marché en date du 09 avril 2021 ;

Décide :

Article 1^{er} : Le contrat relatif à la lettre-commande N°021/LC/PAK/CIPM/2019 du 15 octobre 2019 pour la mise en place d'un système de traitement physique et électronique des archives au Port Autonome de Kribi est résilié.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Kribi, le 29 AVR 2021

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi

Copie :

- PCA/PAK ;
- DG/ARMP ;
- PCIPM.



Patrice Melom